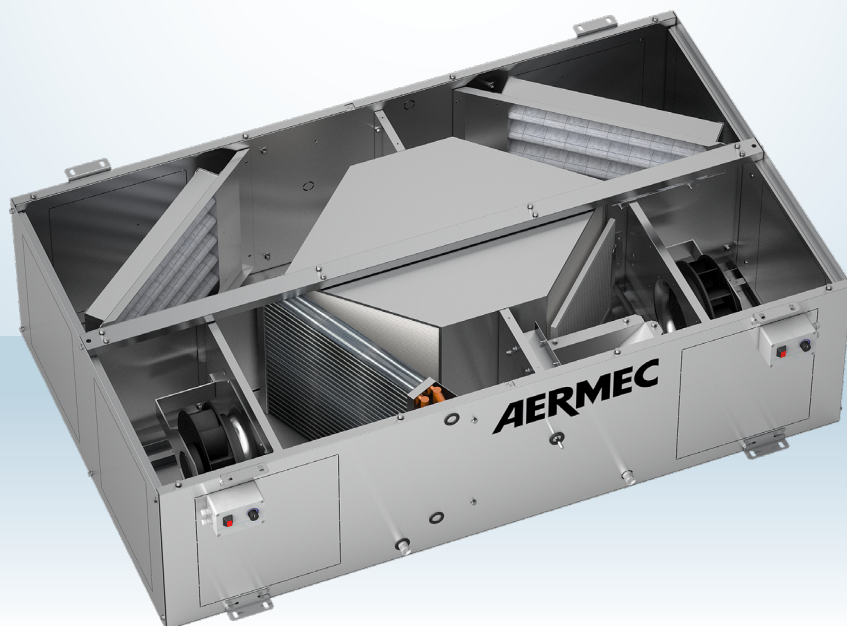
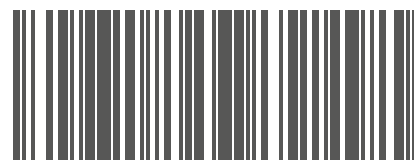




Manuel d'installation

RPLI

FR



19.03 - 6180342_03

LES TRADUCTIONS DE MODES D'EMPLOI ORIGINELS

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit AERMEC lors de votre achat. Il est le résultat de plusieurs années d'expérience et d'étude, et il a été construit avec des matériaux de première qualité et en employant des technologies très avancées. Le niveau de qualité est sous surveillance constante et les produits AERMEC sont donc synonymes de Sécurité, Qualité et Fiabilité.

Les données peuvent subir des modifications jugées nécessaires pour l'amélioration du produit, à tout moment sans obligation de préavis.

Nous vous remercions encore de votre préférence.
AERMEC S.p.A

INDEX

IDENTIFICATION DE L'UNITÉ..... 6

NORMES GÉNÉRALES 7

LIMITES DE FONCTIONNEMENT..... 8

RÉCEPTION, MANUTENTION ET STOCKAGE..... 8

INSTALLATION DES ESPACES D'ENCOMBREMENT 9

SCHÉMA FIXATION AU PLAFOND 9

BATTERIES À EAU 11

DIAMÈTRE RACCORDS HYDRAULIQUES 12

RACCORDEMENTS AÉRAULIQUES..... 12

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES 12

DIMENSIONS DE L'UNITÉ - ORIENTATION TYPE 1 STANDARD 13

DIMENSIONS DE L'UNITÉ - ORIENTATION TYPE 2 (DEMANDER DANS L'ORDRE D'ACHAT) 17

DÉMANTÈLEMENT ET ÉLIMINATION 20

MAINTENANCE 21

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES..... 21

SCHÉMA DE CÂBLAGE 22

IDENTIFICATION DE L'UNITÉ

Les unités peuvent être identifiées par la plaque technique : Elle reporte les données d’identification du produit et ses données techniques.
Pour toute référence future et toute communication avec le fournisseur, il faut indiquer le numéro de série reporté sur celle-ci.
Par ailleurs, tout colis est accompagné d'une plaque comportant son poids et toute autre information utile à sa traçabilité.

DONNÉES DE LA PLAQUE

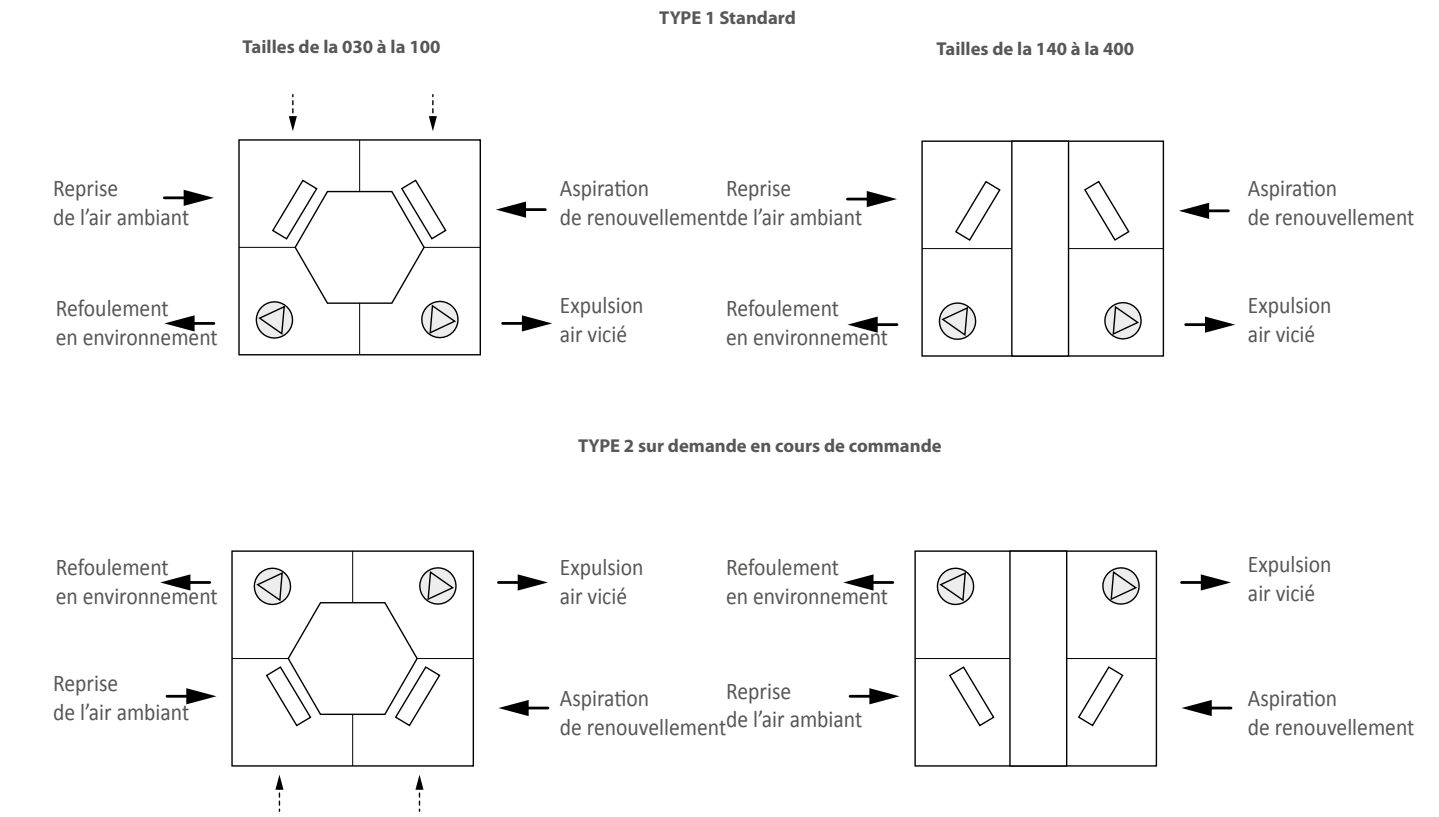
Les unités sont dotées de plaques adhésives qui résument les données techniques principales.

CONFIGURATEUR

Champ	Sigle
1,2,3,4	RPLI
5,6,7	Taille
	030-050-070-100-140-200-300-400
8	Version
	L Faible pression statique utile
	P Haute pression statique utile
9	Installation
	° Horizontale
10	Orientation des flux
	° Type 1
	X Type 2
11	Échangeur
	° Aucune batterie interne
	W Batterie à eau (1)
	E Batterie interne électrique de post-chauffage

(1) Utilisable aussi avec de l'eau réfrigérée uniquement pour les mesures 030-100 comprises ; pour les tailles 140-400, utilisable uniquement avec de l'eau chaude.
Exemple de sigle commercial : RPLI030 (Récupérateur de base) **RPLI030W** (Récupérateur avec batterie à eau), **RPLI030X** (Récupérateur avec orientation des flux type 2).
Chaque option étant représentée de façon univoque par rapport à toutes les autres, il n'est pas nécessaire d'indiquer, dans le sigle commercial, les options standard identifiées par °.

ORIENTATIONS DISPONIBLES



NORMES GÉNÉRALES

Les unités sont fabriquées en respectant les standards actuels technologiques et les réglementations en vigueur de sécurité.

Toutes les précautions listées dans ce manuel pour éviter les dommages aux personnes ou aux choses doivent être respectées. Toutes les pannes éventuelles doivent être réparées par un personnel compétent sans retards. En outre doivent être respectées les normes de sécurité fournies par les fabricants de chaque composant individuel.

UTILISATION DE CE MANUEL

Ce manuel inclut d'importantes informations concernant l'utilisation sûre et correcte de l'unité. Il doit être consulté par les installateurs et agents de maintenance et par tout le personnel technique préposé à l'installation, maintenance et réglage de l'unité, en particulier en ce qui concerne les normes de sécurité. Il doit toujours être disponible sur le lieu d'installation.

Ce manuel fournit les informations concernant :

transport et stockage

installation et assemblage de l'unité de base

installation et assemblage des composants accessoires

connexions électriques

maintenance

démontage et élimination.

USAGES CORRECTS ET IMPROPRES DE L'UNITÉ

Les unités sont adaptées au traitement de l'air dans les objectifs suivants :

filtration de l'air avec des niveaux normaux de contamination

chauffage et/ou refroidissement de l'air (si les accessoires pertinents sont présents)

humidification et/o déshumidification de l'air (si les accessoires pertinents sont présents)

récupération de la chaleur

combinaison des précédents.

L'usage correct de l'unité implique le respect des règles contenues dans le présent manuel et des procédures et intervalles de maintenance.

Tout usage différent de ceux précédemment énumérés est considéré comme impropre. Si nécessaire, prière de consulter le bureau technique compétent afin de vérifier que l'unité soit adaptée à des usages différents. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommage causé à des personnes et/ou des choses en raison d'usages impropres de l'unité.

Ne jamais utiliser l'unité dans les cas suivants :

dans des zones à risque d'explosion, à moins qu'une autorisation n'ait été accordée pour l'utilisation considérée

dans des zones où sont présents de forts champs électromagnétiques

dans des environnements agressifs susceptibles d'attaquer les composants ou de provoquer leur corrosion.

MODIFICATIONS ET CHANGEMENTS

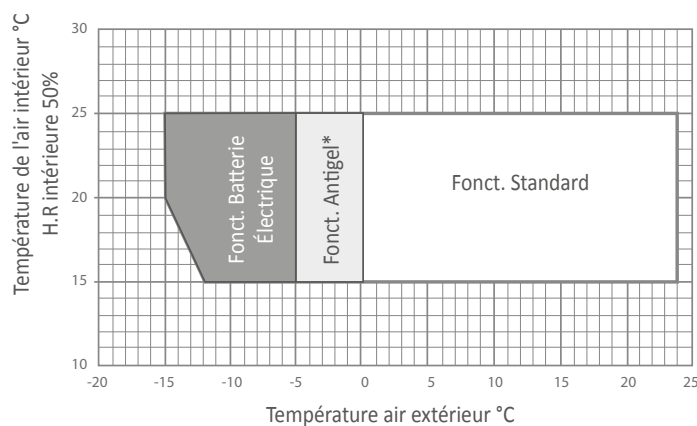
L'unité ne doit être modifiée et/ou convertie en aucun mode. Toute modification effectuée et non autorisée a l'effet d'invalider la garantie et la conformité CE.

PIÈCES DE RECHANGE

Seules des pièces de rechange originales doivent être utilisées. Le fournisseur n'est pas responsable des dommages aux personnes et/ou choses qui découlent de l'utilisation de pièces de rechange provenant de tiers.

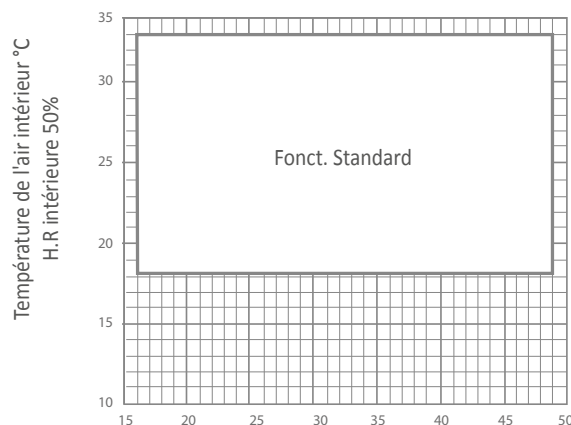
LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement correcte n'est pas garanti suite à un incendie, vent fort, tremblement de terre et tout autre phénomène naturel d'intensité exceptionnelle. En cas d'emploi de l'unité dans une atmosphère agressive et/ou avec une eau agressive, consulter l'entreprise. Au moment du choix de l'unité, il faut tenir compte de l'impact de l'air salin en cas de proximité de la mer ou de l'océan.



Température à bulbe humide de l'air intérieur 13,7 °C

* À la charge du client



Température air extérieur °C

RÉCEPTION, MANUTENTION ET STOCKAGE

RÉCEPTION

- Lors de la réception, s'assurer que :
- le contenu livré soit cohérent avec les éléments déclarés dans le document de transport et notamment qu'aucun composant et/ou accessoire ne manque et, dans le cas contraire, informer immédiatement le bureau commercial ou le revendeur local
- l'emballage ne soit pas abîmé et que l'unité et/ou les accessoires n'aient subi aucun dommage pendant le transport. dans le cas contraire, informer immédiatement le bureau commercial ou le revendeur local.

MANUTENTION - RÈGLES GÉNÉRALES

Pour une manutention correcte en toute sécurité, respecter les dispositions suivantes :

- ne pas superposer les unités (l'empilement des unités n'est pas autorisé, à moins qu'une demande spécifique n'ait été adressée au bureau technico-commercial et que le fournisseur n'ait émis son approbation)
- transporter les unités séparément.

MANUTENTION - LEVAGE AVEC UNE GRUE

Pour une manutention correcte en toute sécurité, respecter les dispositions suivantes :

- l'unité et ses accessoires doivent être transportés uniquement dans leur emballage d'origine, qui doit être enlevé juste avant d'installer l'unité
- la manutention doit être effectuée uniquement en utilisant les points d'accrochage prévus, avec des cordes ou des chaînes de même longueur (sauf indications différentes)
- les cordes et les chaînes ne doivent pas être nouées ni entrer en contact avec des angles aigus
- ne pas manutentionner l'unité avec des mouvements brusques
- utiliser uniquement des dispositifs de manutention avec une capacité de charge suffisante
- les points d'accrochage prévus pour la manutention verticale ne doivent pas être utilisés pour une suspension permanente de l'unité
- ne pas manutentionner d'autres charges en même temps que l'unité principale.
- pour éviter que l'unité ne glisse, faire attention au déplacement du centre de gravité pendant le levage.

MANUTENTION - LEVAGE AVEC UN CHARIOT ÉLEVATEUR

Pour une manutention correcte en toute sécurité, respecter les dispositions suivantes :

- toujours utiliser la base fournie (palette ou autre matériel) comme surface d'appui pour le transport
- ne jamais manutentionner l'unité sans la base d'appui si les profils ne sont pas suffisamment protégés et renforcés
- prendre en compte la répartition de la charge et le centre de gravité.

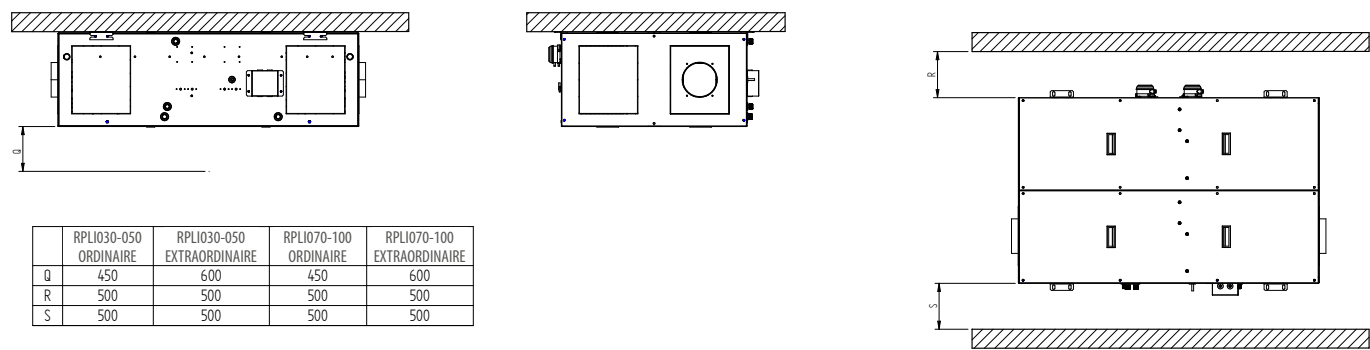
STOCKAGE

Lors du stockage de l'unité, respecter les prescriptions :

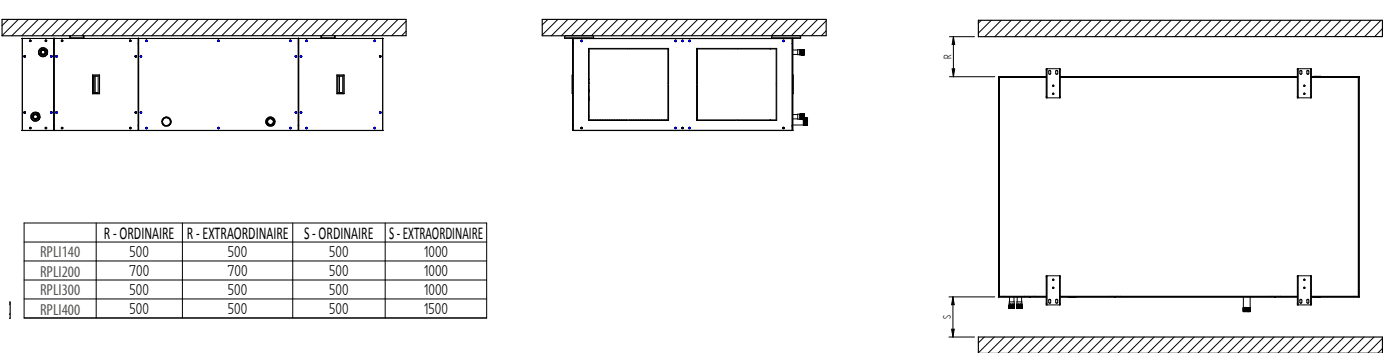
- retirer l'emballage uniquement avant l'installation de l'unité
- prendre les mesures de protection nécessaires contre la saleté et la poussière en cas de stockage de l'unité sans emballage extérieur
- placer l'unité sur une surface plane
- l'unité peut être conservée dans un environnement sec et sans formation de condensation, à des températures comprises entre -20 °C et +40 °C.

INSTALLATION DES ESPACES D’ENCOMBREMENT

RPLI 030 - 100



RPLI 140 - 400



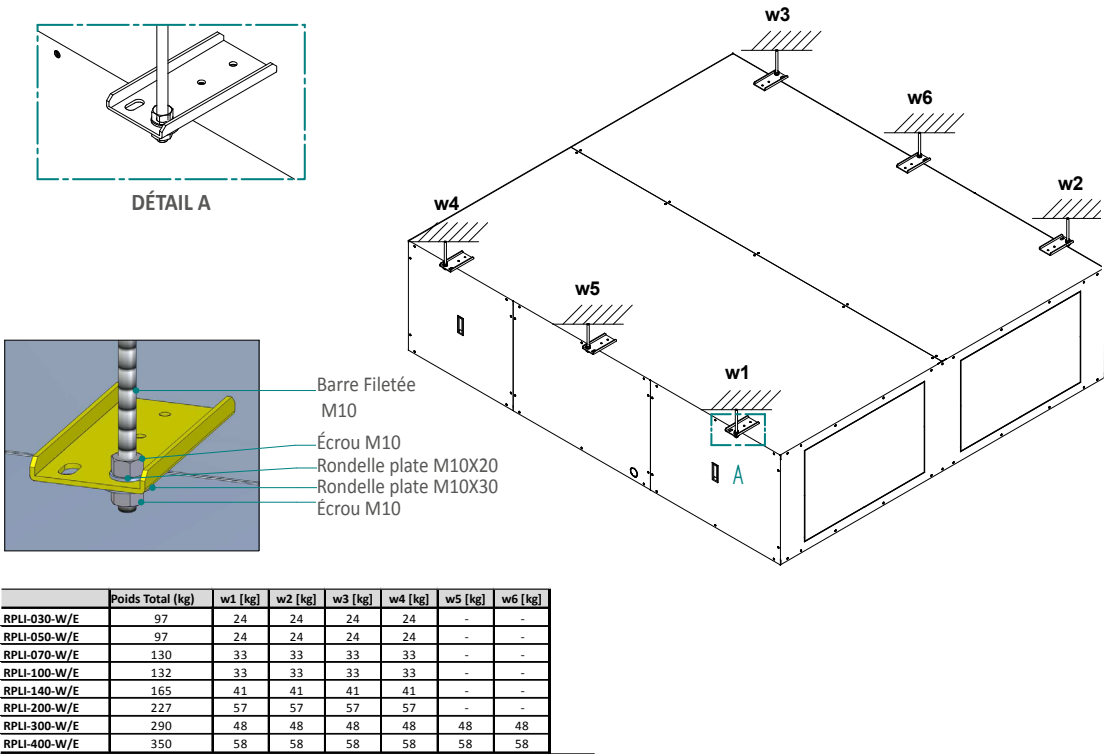
INSTALLATION EN FAUX-PLAFOND

L’unité peut être suspendue au moyen de barres filetées bien dimensionnées et raccordées à tous les étriers installés de série sur l’unité en phase de fabrication. Il faut toujours respecter les charges maximum autorisées par les supports.

L’unité doit être installée avec une inclinaison de 2-3 % dans la direction de la largeur vers la vidange de condensation pour faciliter son évacuation.

Le faux-plafond ne doit pas être fixe mais amovible, pour que le personnel technique puisse effectuer les opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire de l'unité.

SCHÉMA FIXATION AU PLAFOND



RACCORDEMENT MODULES SUPPLÉMENTAIRES

Pour le raccordement respecter la procédure suivante :

TAILLES 030-100 :

- 1) localiser la bouche de l'unité sur laquelle le module sera fixé ;
- 2) appliquer sur le périmètre de contact entre le module et l'unité de base un joint d'étanchéité ;
- 3) approcher le module supplémentaire à l'unité base en le centrant sur la bouche ;
- 4) au moyen d'étriers, si présents, soutenir le module afin que son poids ne pèse pas sur l'unité ;
- 5) fixer le module avec les vis taraudeuses fournies.

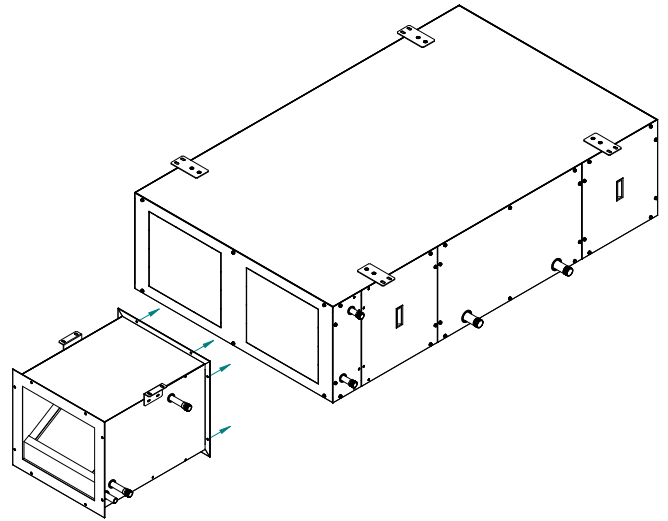
TAILLES 140-400 :

- 1) localiser la bouche de l'unité sur laquelle le module sera fixé ;
- 2) enlever les vis M6x16 de l'unité situées en correspondance des trous passants sur la bride du module accessoire.

ATTENTION : DURANT CETTE OPÉRATION NE PAS ENLEVER D'AUTRES VIS/PANNEAUX ;

- 3) appliquer sur le périmètre de contact entre le module et l'unité de base un joint d'étanchéité ;
- 4) approcher le module supplémentaire à l'unité base en le centrant sur la bouche ;
- 5) au moyen d'étriers, si présents, soutenir le module afin que son poids ne pèse pas sur l'unité ;
- 6) fixer le module avec les vis M6x25 fournies en équipement en correspondance des trous filetés d'où ont été enlevées les vis M6x16 au préalable.

POUR LES MODULES ÉQUIPÉS D'ÉTRIERS DE FIXATION AU PLAFOND, IL EST INTERDIT DE SOULEVER L'UNITÉ AVEC LE MODULE RACCORDÉ. LE MODULE DOIT ÊTRE SOUTENU AVEC LES ÉTRIERS FOURNIS.



RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

ÉVACUATION DE LA CONDENSATION

Un système d'évacuation approprié doit comprendre un siphon afin de :

- permettre la vidange de la condensation ;
- prévenir l'entrée d'air dans les systèmes en dépression ;
- prévenir la sortie d'air dans les systèmes sous pression ;
- prévenir l'infiltration d'odeurs ou d'insectes.

REMARQUE

Une étiquette reportant les dimensions conseillées du siphon est placée sur les panneaux externes en correspondance de la vidange de la condensation

Systèmes en dépression :

$$H1 = 2P$$

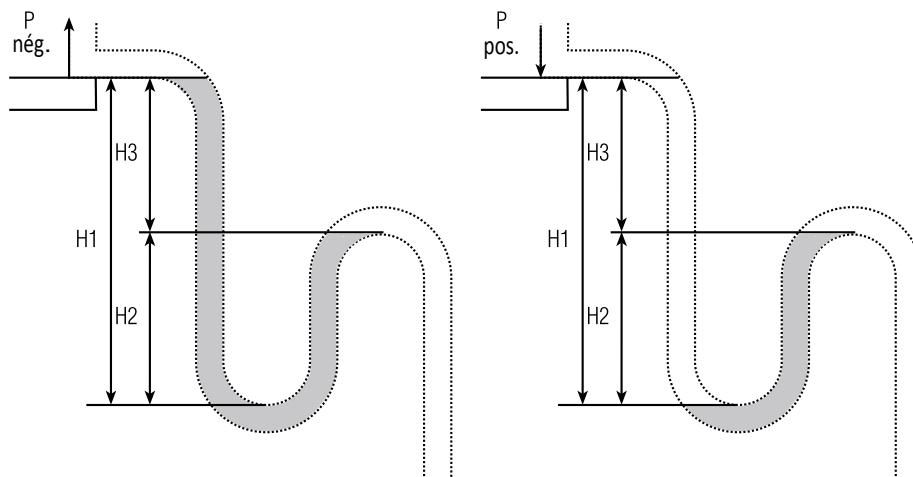
$$H2 = H1/2$$

Système sous pression :

$$H1 = 2P$$

$$H2 = H1/2$$

avec P = pression exprimée en mm de colonne d'eau (1 mm environ = 9,81 Pa).



Le bac de récupération condensation de l'unité de base est équipé d'une double vidange filetage mâle 1/2' G UNI 338 (pour les tailles 03-10 comprises).

Pour les tailles 14-40 et pour les modules MBF la vidange filetage mâle est unique 1' G UNI 338.

Toutes les vidanges doivent être raccordées à un système d'évacuation de la condensation équipé de siphon.

BATTERIES À EAU

Pour un raccordement correct à l'installation hydraulique respecter les indications suivantes :

- le raccordement des batteries doit être effectué afin qu'aucune vibration ne soit transmise par l'unité à l'installation ou vice versa. L'installateur doit donc interposer entre les deux circuits des tuyaux ou des joints flexibles
- le parcours des canalisations doit être étudié de façon à ne pas créer d'obstacles en cas d'extraction de la batterie et entraver la possibilité d'inspection et de maintenance de l'unité et de tout accessoire
- prévoir un ancrage adéquat pour supporter les tubulures de façon à éviter que le poids porte sur l'unité de récupération
- pour le branchement à l'installation, il est indispensable de respecter les références adhésives apposées sur le côté de l'unité (entrée fluide - sortie fluide)
- lors du serrage des raccords hydrauliques, il est impératif de bloquer, à l'aide d'une clé, les raccords de la batterie tandis que l'on visse le raccord de l'installation, afin d'éviter toute torsion des collecteurs en cuivre de la batterie
- prévoir des vannes d'arrêt pour isoler la batterie du reste du circuit en cas de débranchement du reste du circuit
- monter la soupape de purge de l'air sur la partie la plus haute de la batterie et une vanne de vidange de l'eau située sur la partie la plus basse
- pour éviter des brûlures, les tubulures doivent être isolées méticuleusement avec un matériau approprié jusqu'au bord des panneaux
- en présence de conditions climatiques difficiles prévoir un dispositif antigel.

DIAMÈTRE RACCORDS HYDRAULIQUES

BATTERIE INTERNE (W)					BATTERIE EXTERNE MIXTE (MBF et MBF_X)				BATTERIE EXTERNE POST-CHAUFF. (MBP)		
	Type	Ø Raccords d'entrée batterie M	Ø Raccords de sortie batterie M	Ø Raccords d'évacuation de la condensation M	Type	Ø Raccords d'entrée batterie M	Ø Raccords de sortie batterie M	Ø Raccords d'évacuation de la condensation M	Type	Ø Raccords d'entrée batterie M	Ø Raccords de sortie batterie M
030	C/F	1/2"	1/2"	1/2"	-	-	-	-	Post-Chauff.	1/2"	1/2"
050	C/F	1/2"	1/2"	1/2"	-	-	-	-	Post-Chauff.	1/2"	1/2"
070	C/F	1/2"	1/2"	1/2"	-	-	-	-	Post-Chauff.	1/2"	1/2"
100	C/F	1/2"	1/2"	1/2"	-	-	-	-	Post-Chauff.	1/2"	1/2"
140	Chaud	3/4"	3/4"	1"	C/F	3/4"	3/4"	1"	Post-Chauff.	1/2"	1/2"
200	Chaud	1"	1"	1"	C/F	3/4"	3/4"	1"	Post-Chauff.	1/2"	1/2"
300	Chaud	1"	1"	1"	C/F	1"	1"	1"	Post-Chauff.	3/4"	3/4"
400	Chaud	1"	1"	1"	C/F	1"	1"	1"	Post-Chauff.	3/4"	3/4"

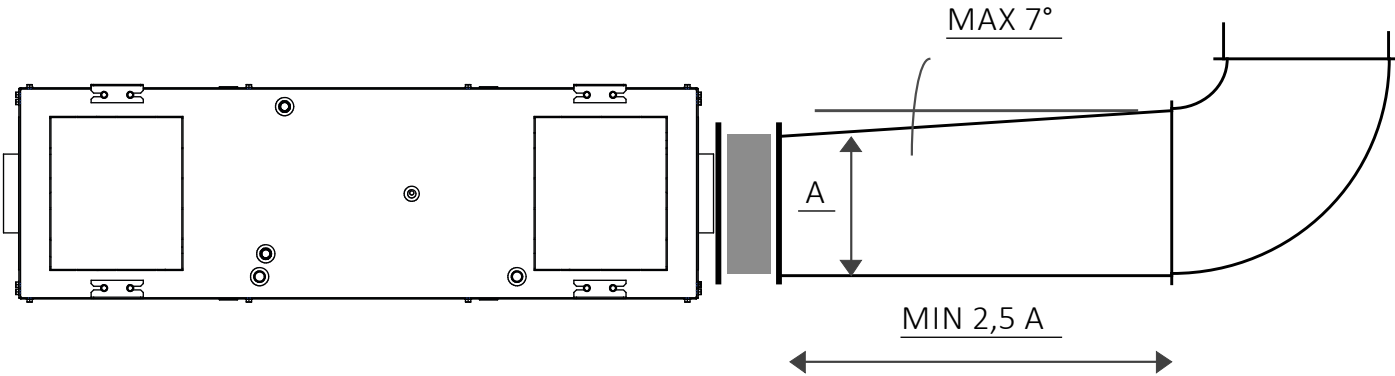
C/F Chaud/Froid

RACCORDEMENTS AÉRAULIQUES

NORMES GÉNÉRALES

Pour une installation correcte des canaux, il est conseillé de :

- prévoir un ancrage adéquat pour supporter les canalisations de façon à éviter que leur poids pèse sur l'unité
- relier les bouches de refoulement et de reprise aux canaux en intercalant un joint antivibrant (en option)
- installer un câble électrique de terre qui serve de pont sur le joint antivibrant pour garantir l'équipotentialité entre les canaux et l'unité
- placer, avant les coudes et les raccords, un canal de refoulement avec un tronçon droit d'une longueur d'au moins 2,5 fois le côté inférieur du canal pour éviter toute diminution de rendement du ventilateur
- éviter que les canalisations soient dotées d'inclinaisons des tronçons divergents de plus de 7 °C.



BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

NORMES GÉNÉRALES

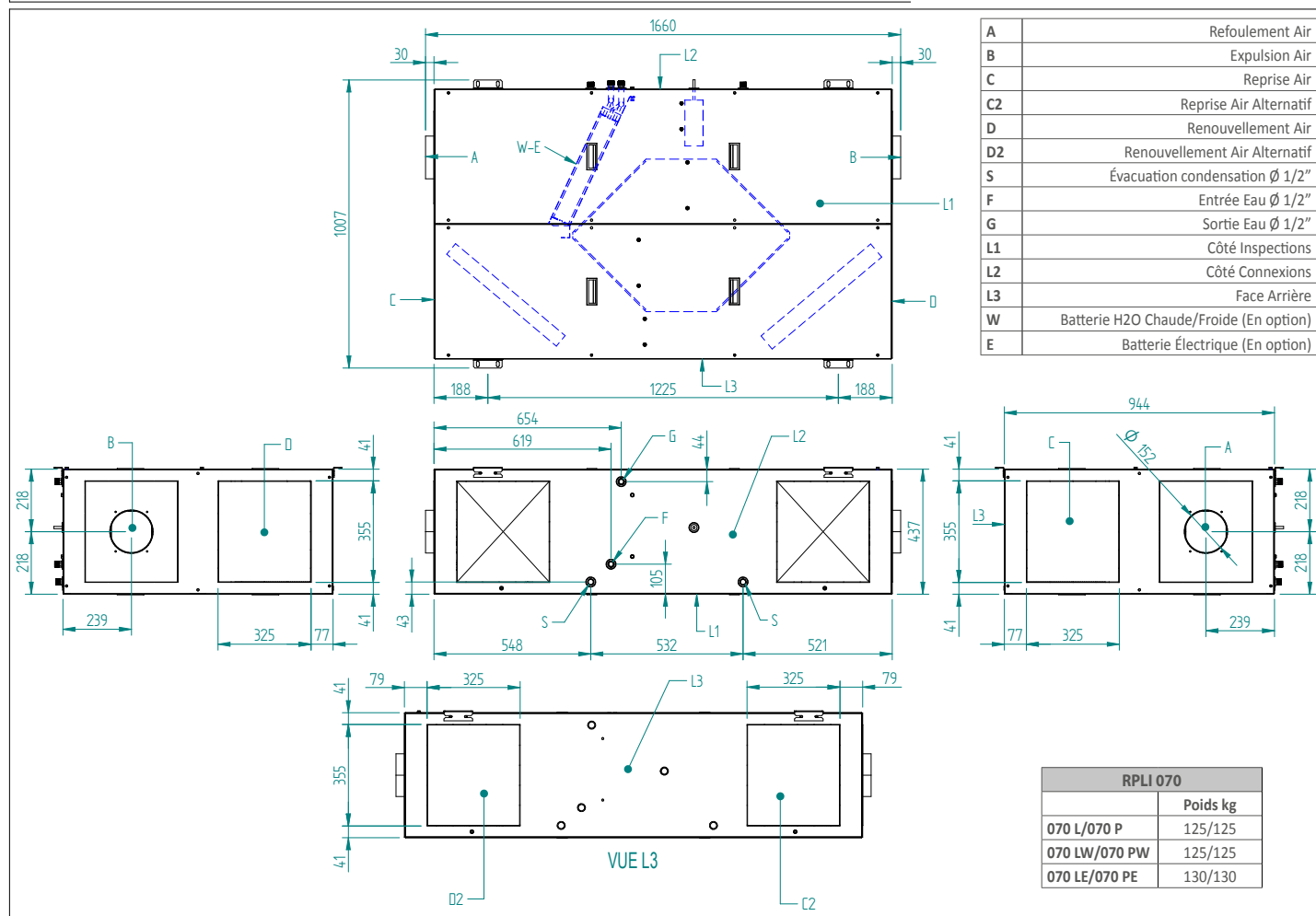
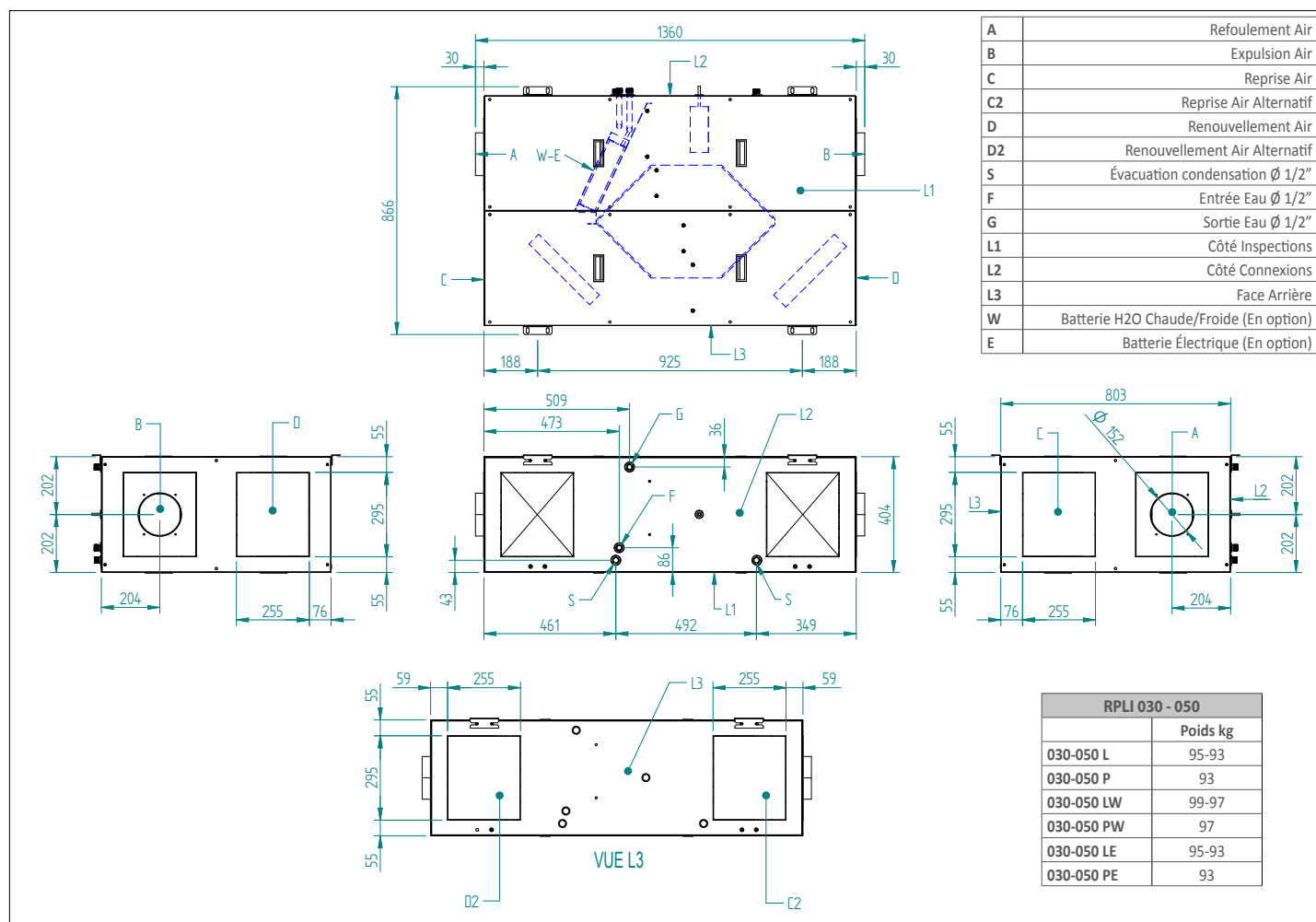
Les branchements électriques doivent être effectués uniquement par un personnel spécialisé, ayant la préparation nécessaire en matière de prévention des accidents et de sécurité dans les environnements de travail. S'assurer que l'unité soit branchée à la terre avant de procéder et que l'ensemble du système soit connecté au même potentiel. Toutes les sources d'alimentation électriques doivent être éteintes et hors tension. S'assurer que ces sources d'alimentation soient protégées contre les mises en marche accidentelles. Toutes les unités sont équipées de boîtier électrique contenant un bornier. Le câblage entre le bornier et les ventilateurs a déjà été effectué à l'usine. À l'intérieur du boîtier électrique est placé un schéma qui illustre le raccordement de l'alimentation, les coupes de phase (pour les ventilateurs AC) ou les signaux de commande (pour les ventilateurs EC). Une étiquette supplémentaire située sur les panneaux externes indique les types de commande/câblage disponibles.

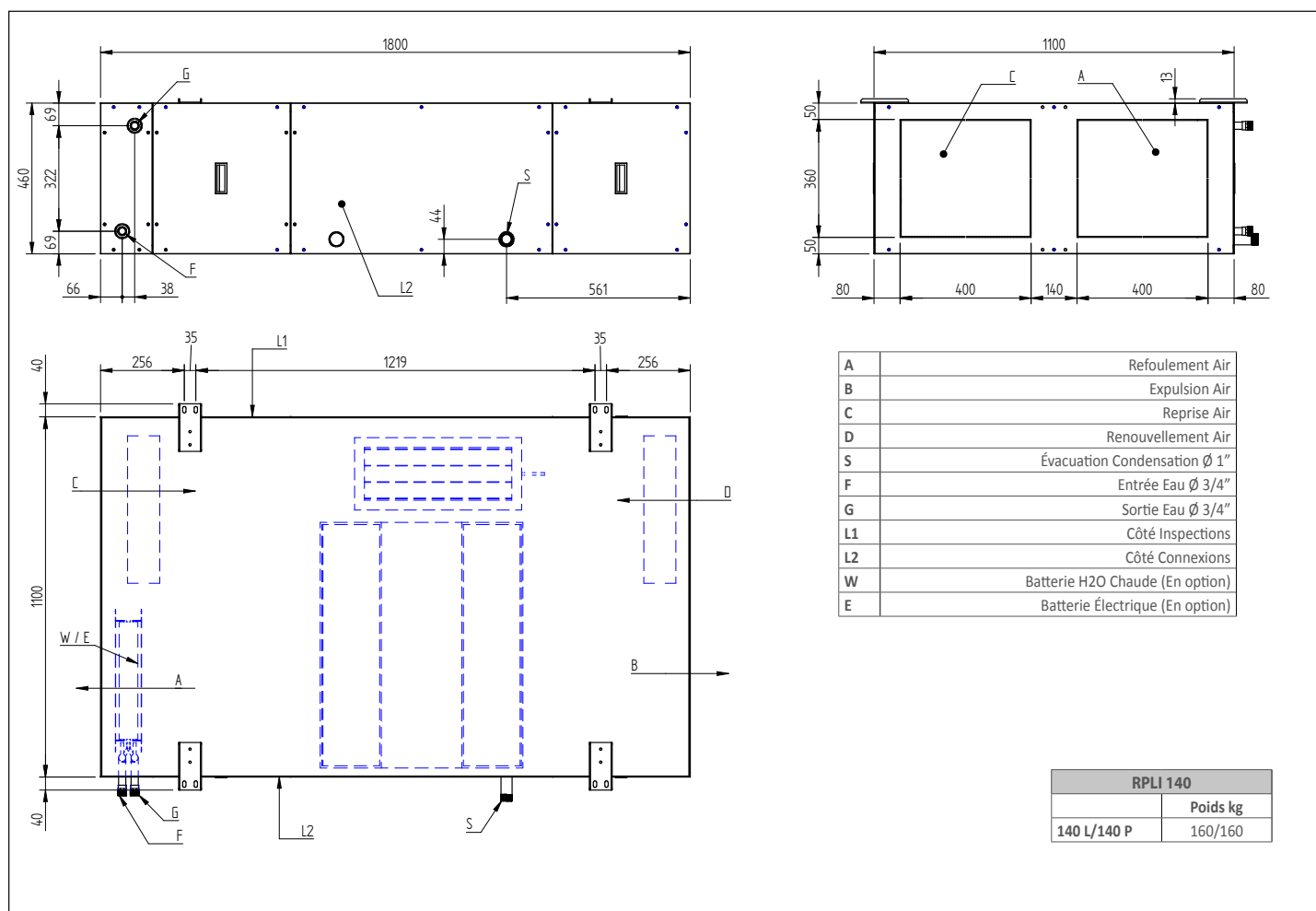
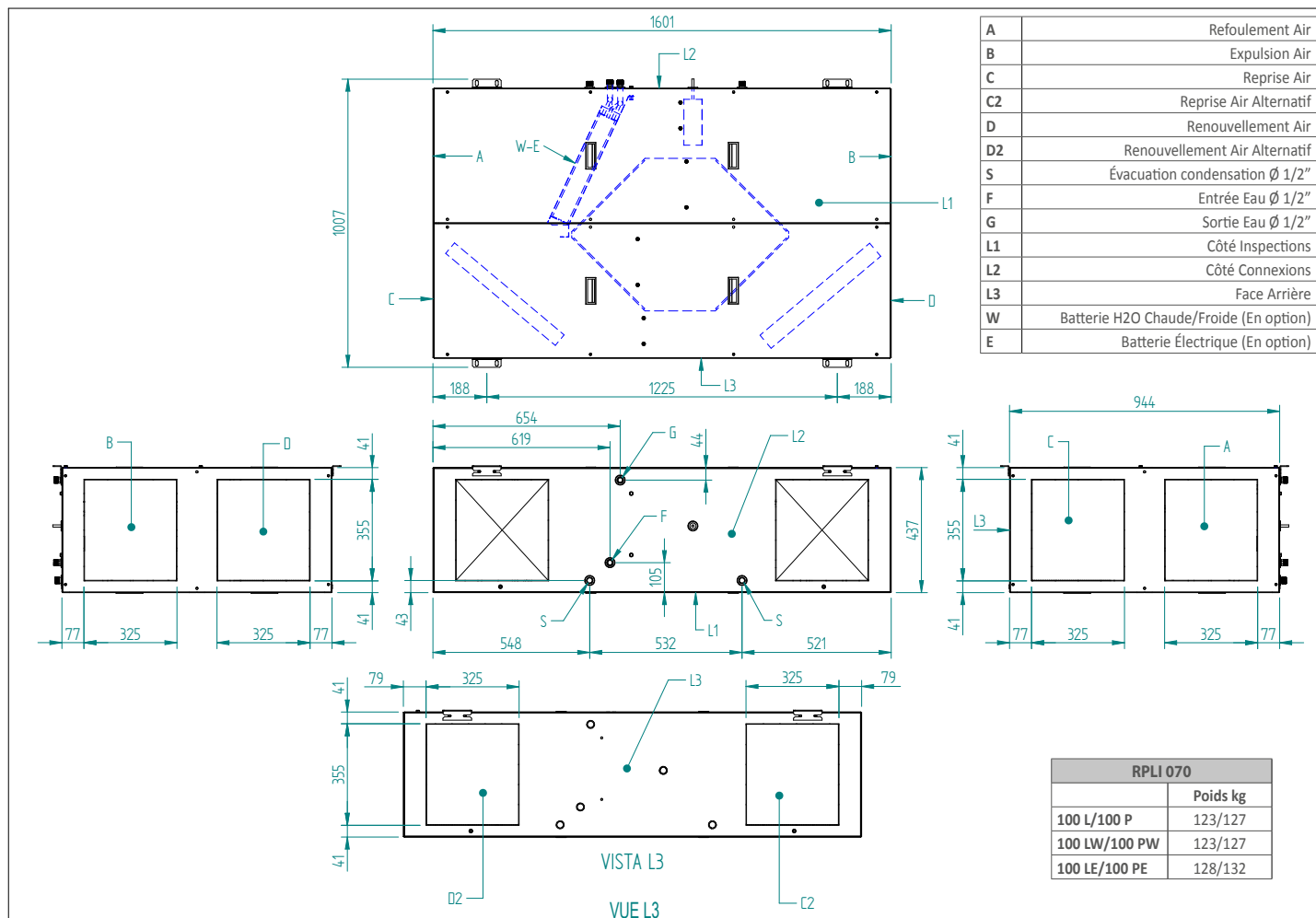
boîtier électrique équipé de schéma de raccordement à l'intérieur

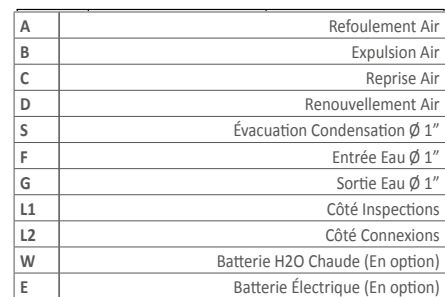
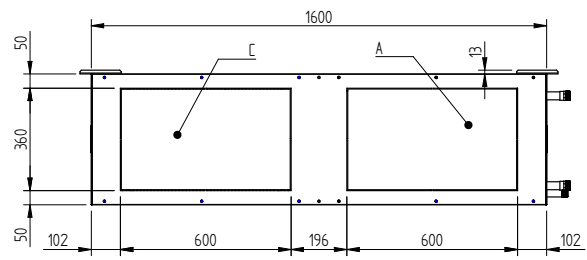
étiquette indiquant les types de commande/câblage disponibles



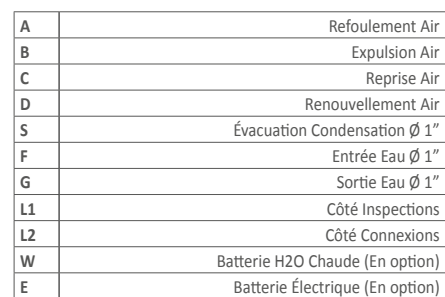
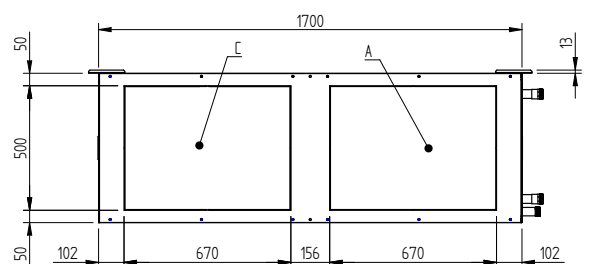
DIMENSIONS DE L'UNITÉ - ORIENTATION TYPE 1 STANDARD



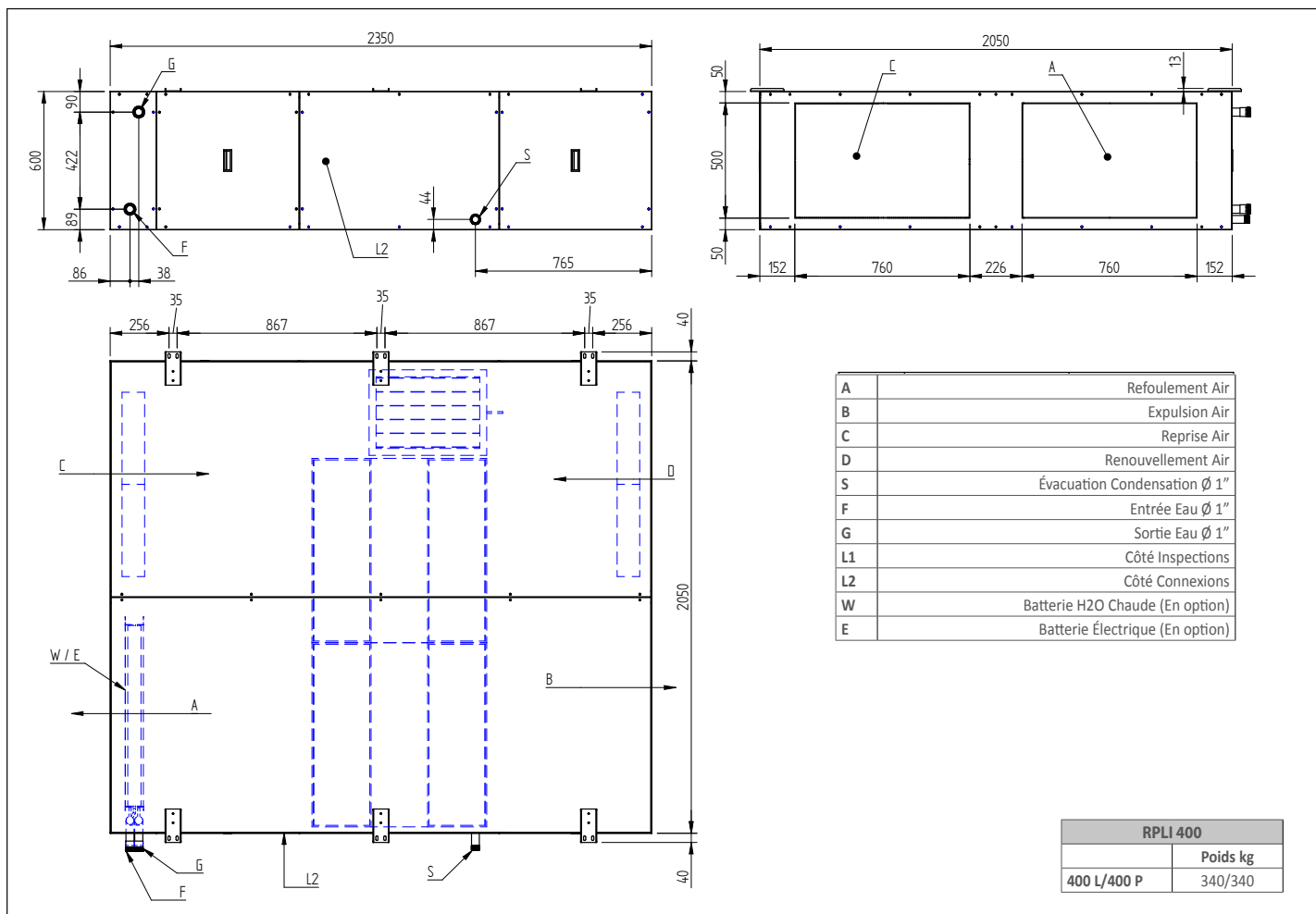




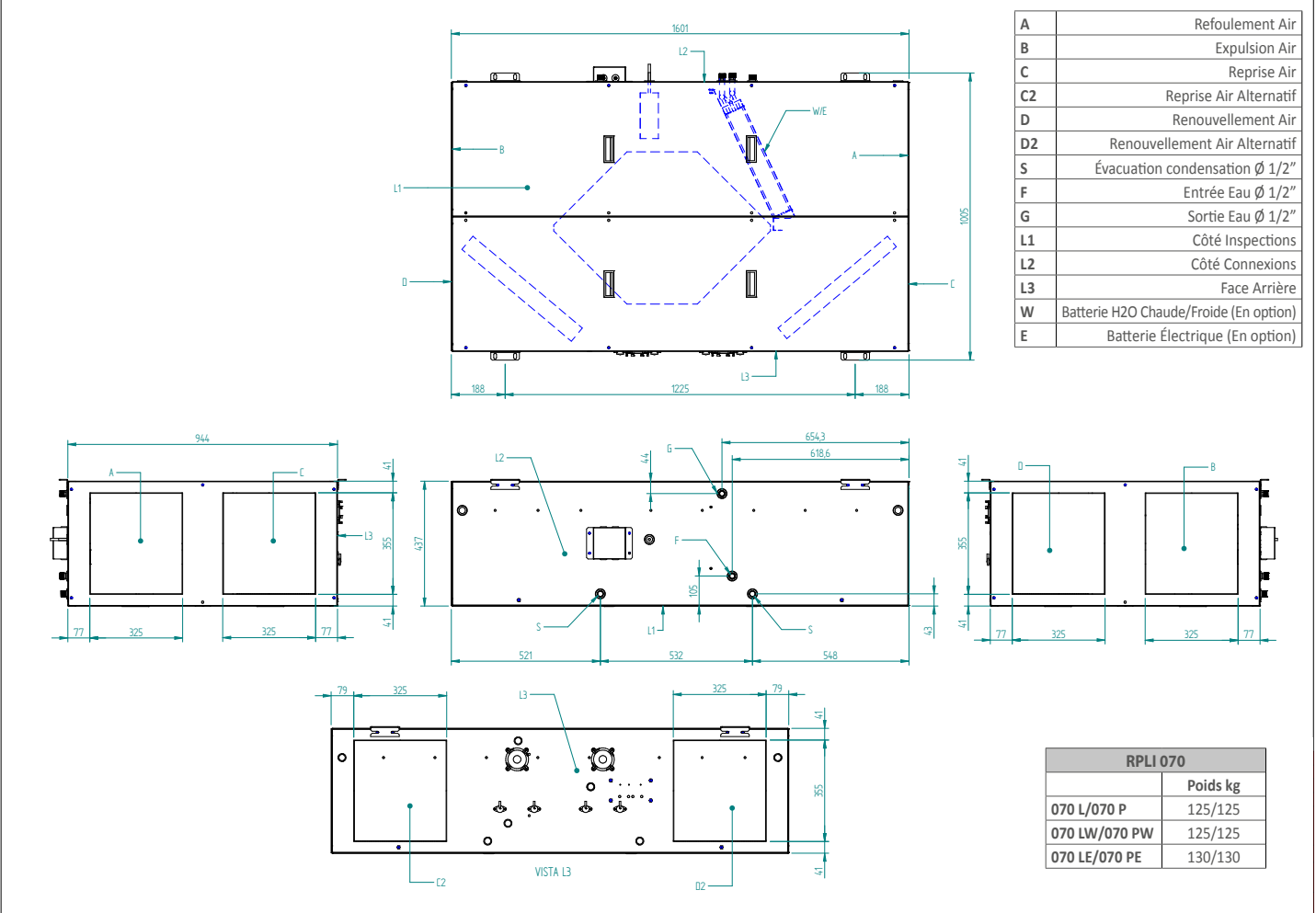
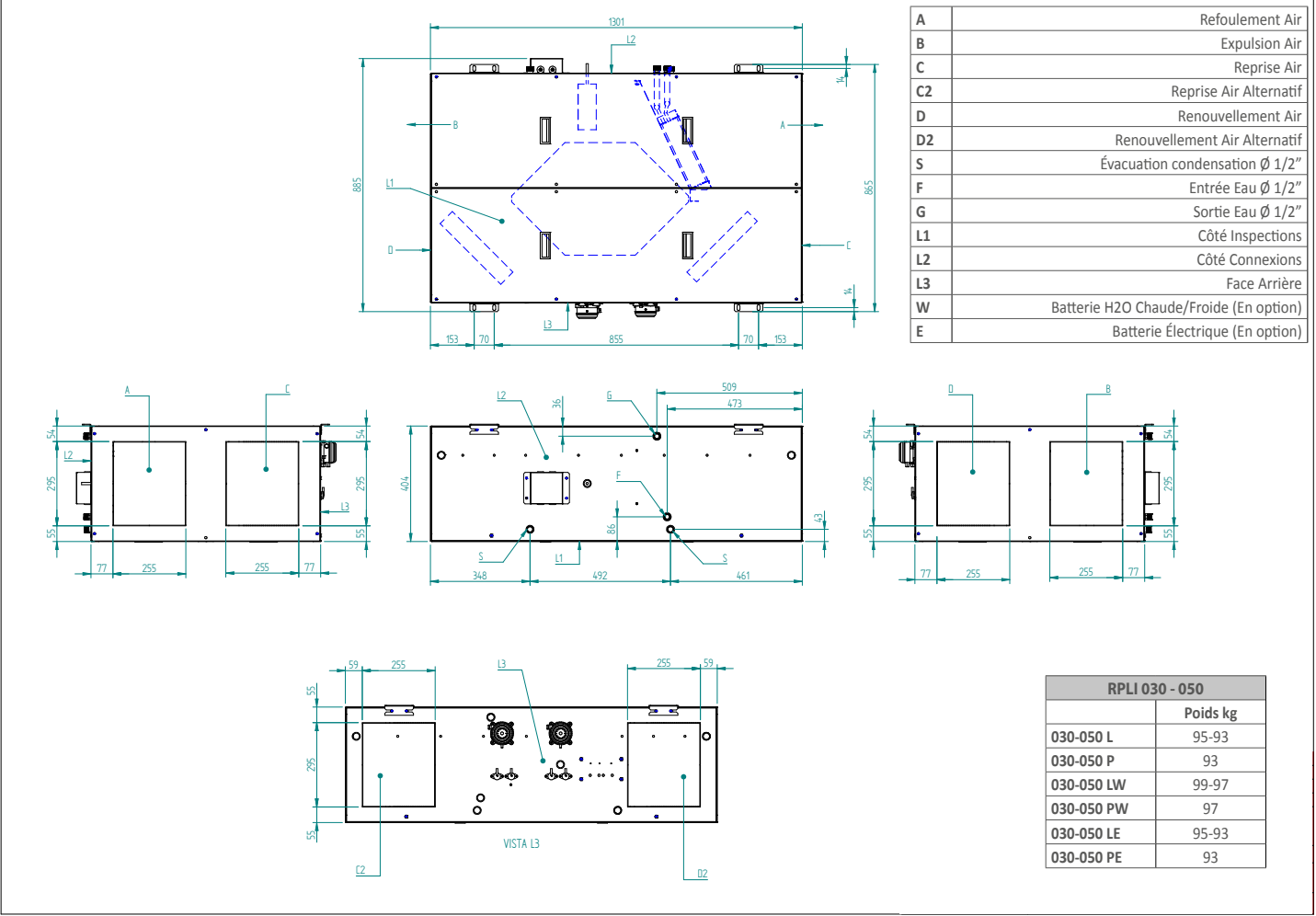
RPLI 140	
	Poids kg
200 L/200 P	210/210



RPLI 140	
	Poids kg
300 L/300 P	287/280



DIMENSIONS DE L'UNITÉ - ORIENTATION TYPE 2 (DEMANDER DANS L'ORDRE D'ACHAT)



DÉMANTÈLEMENT ET ÉLIMINATION

NORMES GÉNÉRALES

Toutes les opérations de démantèlement et d'élimination doivent être effectuées par un personnel habilité conformément à la législation nationale en vigueur dans le pays de destination.

DÉMANTÈLEMENT

Lors du démantèlement, respecter les dispositions suivantes :

- le circuit et les connexions électriques doivent être débranchés sans possibilité d'allumage accidentel. les parties sous tension doivent être mises à la terre ou court-circuitées et les fils découverts doivent être couverts et isolés
- le circuit hydraulique doit être désactivé et toutes les vannes doivent être fermées
- les raccords hydrauliques doivent être débranchés et les fluides doivent être récupérés et éliminés auprès des centres agréés.

ÉLIMINATION

L'unité doit être traitée dans une structure spécialisée dans la réutilisation, le recyclage et la récupération des matériaux.

Lors du démantèlement, les composants doivent être séparés, récupérés et éliminés dans les centres spécialisés prévus à cet effet en fonction du matériau de construction :

- tôles en acier galvanisé et/ou pré-peint (panneaux, ventilateurs, bacs de récupération de la condensation, parois, matériel de charpenterie interne et externe, grilles de protection)
- tôle en aluminium ou alliage d'aluminium (ailettes, grilles et/ou registres, composants des moteurs électriques)
- cuivre (tubes, ailettes, bobines de moteurs électriques)
- polyuréthane expansé (isolation interne des panneaux)
- laine minérale (isolation interne des panneau)
- matériel électrique et/ou électronique (tableaux électriques, contrôleurs).

Toutes les mesures nécessaires doivent être prise pour éviter des dommages aux personnes et aux choses et la pollution du milieu environnant.

Pour plus d'informations, contacter l'installateur ou les autorités locales.

DIRECTIVE DEEE (UNIQUEMENT POUR L'UE)

La directive DEEE (déchets des équipements électriques et électroniques) définit l'élimination et le recyclage des équipements électriques et électroniques. Elle prévoit que ces déchets soient traités par des centres spécifiques, séparés de ceux qui sont consacrés à l'élimination des déchets urbains mixtes. L'utilisateur est tenu d'éliminer ces produits dans des centres spécifiquement équipés à cet effet et habilités à la gestion de ce type de déchets.

MAINTENANCE

Pendant les phases de maintenance se doter des équipements de protection individuels ad hoc (EPI).

Avant d'accéder à l'unité pour maintenance ou nettoyage vérifier que la tension est coupée, qu'elle ne peut pas être rétablie sans accord de l'opérateur et que les batteries d'échange thermique ne fonctionnent pas.

FILTRES

Le nettoyage des filtres est fondamental pour maintenir un standard qualité élevé de l'air dans le local. Les filtres synthétiques montés sur l'unité peuvent être régénérés à l'aide d'un jet d'air comprimé ou être lavés à l'eau froide. Pour démonter les filtres procéder comme suit :

- déposer les panneaux d'inspection dotés de vis ;
- dégager les filtres ;
- nettoyer les filtres ;
- remonter tous les composants dans l'ordre inverse.

VENTILATEURS

Le groupe de ventilation nécessite un contrôle de l'état de propreté du rotor, de la corrosion ou des dommages, et de bruits anormaux. En cas de nécessité de démonter les groupes de ventilation suivre les instructions suivantes :

- démonter tous les panneaux d'inspection
- débrancher les câbles électriques d'alimentation
- dévisser les vis de fixation de chaque groupe de ventilation à la structure
- contrôler les groupes de ventilation et si nécessaire remplacer
- remonter tous les composants dans l'ordre inverse.

BATTERIES D'ÉCHANGE THERMIQUE

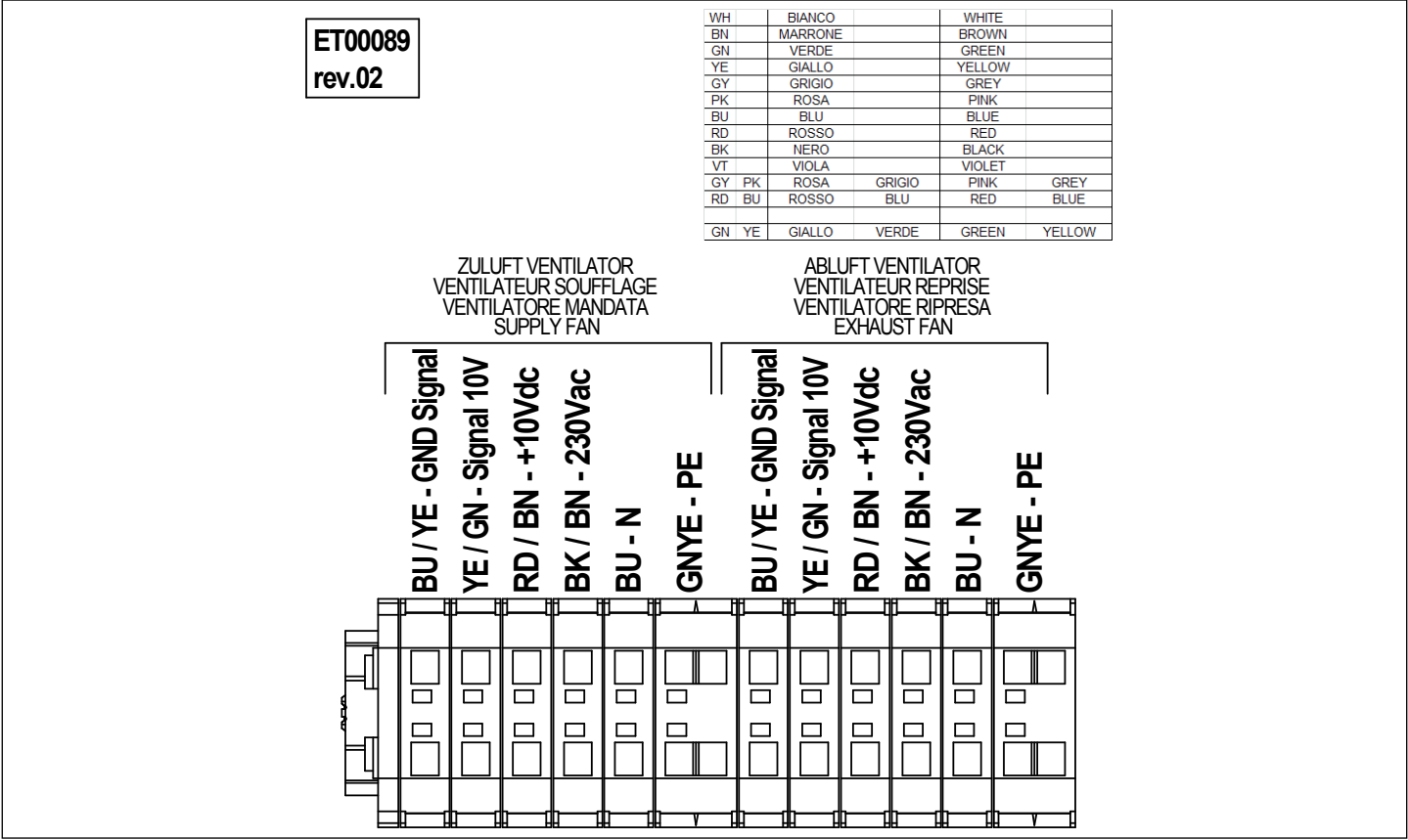
Pour maintenir un échange thermique efficient, les batteries doivent être soumises à un nettoyage au jet d'air comprimé et la présence d'air à l'intérieur du circuit doit être évitée.

COMPOSANT	FILTRES	FREQUENCE
Filtres	Contrôle encrassement	Deux fois par semaine ou sur indication de l'alarme nettoyage filtres
Batteries d'échange thermique	Contrôle nettoyage bloc	Annuel
Bac de récupération condensation	Contrôle encrassement	Annuel
Récupérateur	Contrôle nettoyage bloc	Annuel

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

Problème	Cause possible	Solution possible
Débit d'air insuffisant	Filtres colmatés Formation de givre sur les composants Incrustation ou saleté des batteries d'échange thermique Pertes de charge du système de distribution sous-estimées	Nettoyer les composants
Débit d'air excessif	Étalonnage incorrect des éventuels registres ; Pertes de charge du système de distribution surestimées ; Filtres non remontés après la maintenance	Étalonner les registres Monter les filtres
Bruit anormal	Roulements du moteur ou du ventilateur usés ou défectueux Corps étrangers sur le rotor des ventilateurs	Remplacer le ventilateur Nettoyer le rotor
Fuite d'eau	Siphon bouché Siphon absent ou mal effectué	Nettoyer le siphon Installer un siphon dans les règles de l'art
Température voulue non atteinte	Températures d'entrées non prévues Présence d'air dans les batteries à eau Débit d'eau insuffisant Température de l'eau insuffisante Avarie du système de réglage	Purger les batteries Augmenter le débit d'eau Contrôler la température de l'eau Contrôler le système de réglage

ÉTIQUETTE SCHÉMA DE CÂBLAGE - RPLI 030L - 100L - 200L



ÉTIQUETTE SCHÉMA DE CÂBLAGE - RPLI 400L

ET00051
rev.02

WH		BIANCO		WHITE	
BN		MARRONE		BROWN	
GN		VERDE		GREEN	
YE		GIALLO		YELLOW	
GY		GRIGIO		GREY	
PK		ROSA		PINK	
BU		BLU		BLUE	
RD		ROSSO		RED	
BK		NERO		BLACK	
VT		VIOLA		VIOLET	
GY	PK	ROSA	GRIGIO	PINK	GREY
RD	BU	ROSSO	BLU	RED	BLUE
GN	YE	GIALLO	VERDE	GREEN	YELLOW

ZULUFT VENTILATOR
VENTILATEUR SOUFFLAGE
VENTILATORE MANDATA
SUPPLY FAN

ABLUFT VENTILATOR
VENTILATEUR REPRISE
VENTILATORE RIPRESA
EXHAUST FAN

+10Vdc - Voltage output	WH
10V - Signal	BN
GND - Signal	GN
NC - Alarm supply 1	YE
COM - Alarm supply 1	GY
NO - Alarm supply 1	PK
400Vac 50/60Hz	GY
400Vac 50/60Hz	BN
400Vac 50/60Hz	BK
400Vac 50/60Hz	BNYE
⚡	
+10Vdc - Voltage output	WH
10V - Signal	BN
GND - Signal	GN
NC - Alarm exhaust 1	YE
COM - Alarm exhaust 1	GY
NO - Alarm exhaust 1	PK
400Vac 50/60Hz	GY
400Vac 50/60Hz	BN
400Vac 50/60Hz	BK
400Vac 50/60Hz	BNYE
⚡	

ÉTIQUETTE POTENTIOMÈTRE - POUR TOUTES LES TAILLES

ET00056
rev.00

Full Speed

+10Vdc

Signal 10V

Speed Setting

Signal 10V

0-10V

GND Signal

10V n=max
1V n=min
<1V n=0

Speed Setting

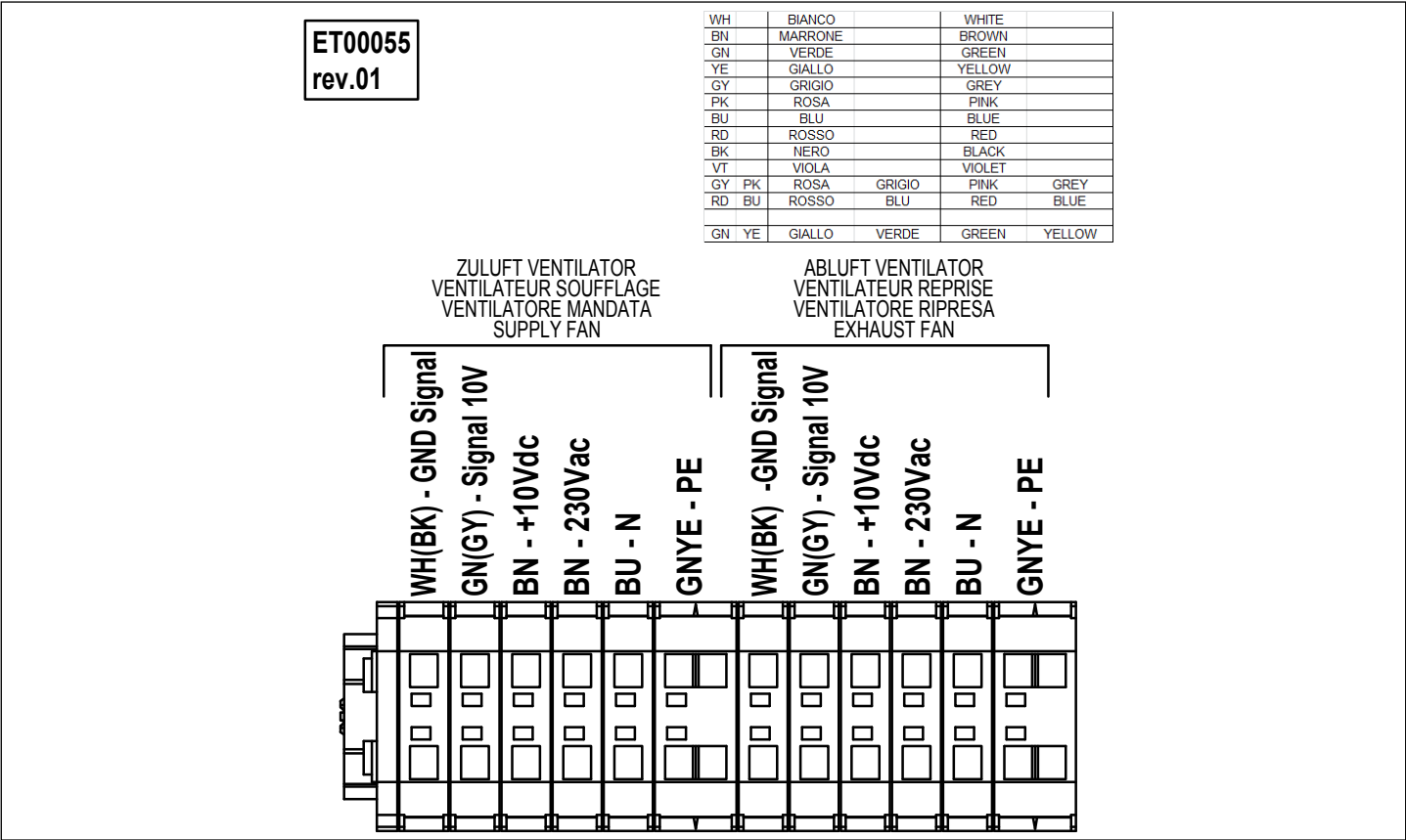
+10Vdc

Signal 10V

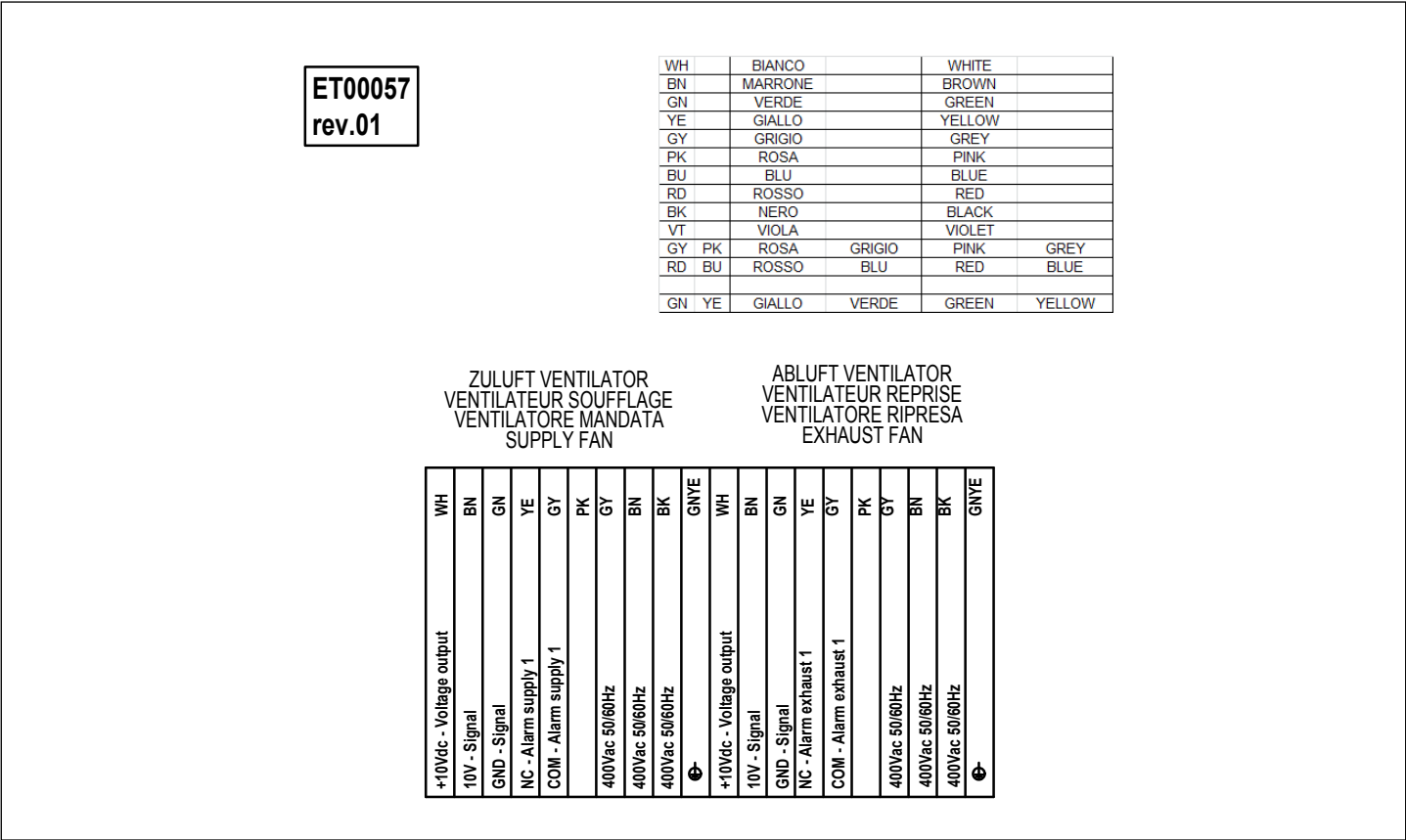
GND Signal

10K

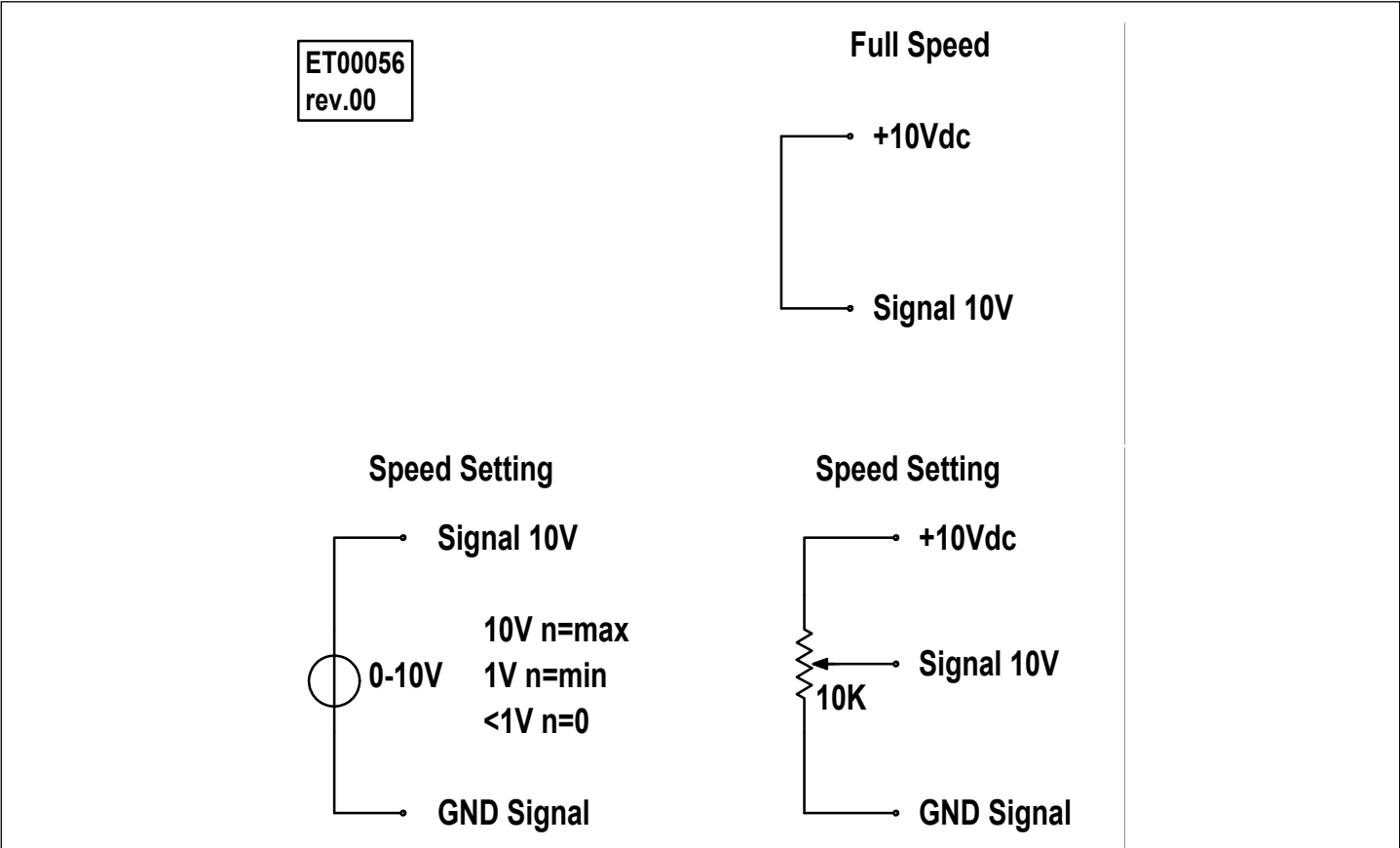
ÉTIQUETTE SCHÉMA DE CÂBLAGE - RPLI 030P - 050P - 070P - 100P - 140P - 200P



ÉTIQUETTE SCHÉMA DE CÂBLAGE - RPLI 400P



ÉTIQUETTE POTENTIOMÈTRE - POUR TOUTES LES TAILLES





AERMEC S.p.A.
Via Roma, 996
37040 Bevilacqua (VR) - Italia
Tel. + 39 0442 633111
Fax +39 0442 93577
marketing@aermec.com
www.aermec.com



carta riciclata
recycled paper
papier recyclé
recycled Papier

